

**Titre : Réhabilitation de la place du foirail à  
AURIAC-DU-PERIGORD**

Sous titre : Ou comment allier modernité et tradition

AURIAC-DU-PERIGORD – Dordogne – 24



LE BOSSER, Thibaut

Stage de découverte

DA3 – 2011

Tuteur : PHILIPPE, Marc-André



**Titre : Réhabilitation de la place du foirail à  
AURIAC-DU-PERIGORD**

Sous titre : Ou comment allier modernité et tradition

AURIAC-DU-PERIGORD – Dordogne – 24

LE BOSSER Thibaut

Stage de découverte

DA3 – 2011

Tuteur : PHILIPPE Marc-André

## Avertissement

**Sur les cartes et plans présentés, la direction cardinale est toujours indiquée. Sans mention, l'orientation est nord.**

**Sauf indication contraire, les photographies qui illustrent ce projet individuel sont des prises de vues personnelles.**

**Les réalisations effectuées sur plans et autres documents ont été possibles par les logiciels Paint et OpenOffice.org Calc.**

## Remerciements

**Je remercie pour le temps qu'ils ont pris à m'écouter, à la documentation qu'ils ont bien voulu me confier et à leurs conseils avisés :**

- ❖ **Madame Dominique Duruy, maire d'Auriac-du-Périgord**
- ❖ **Madame Sabrina Lhoste, secrétaire de mairie**
- ❖ **Madame Ananda Joly, architecte à Rabastens (81)**
- ❖ **Monsieur Pascal Bouy, menuisier à Plazac (24)**
- ❖ **Monsieur Joël Lacabanne, technicien à l'ex-DDE**
- ❖ **Monsieur Marc-André Philippe, tuteur du projet**



## Sommaire

|                                                                        |           |
|------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Couverture.....</b>                                                 | <b>1</b>  |
| <b>Page de titre.....</b>                                              | <b>2</b>  |
| <b>Avertissement.....</b>                                              | <b>3</b>  |
| <b>Remerciements.....</b>                                              | <b>4</b>  |
| <b>Sommaire.....</b>                                                   | <b>5</b>  |
| <br>                                                                   |           |
| <b>Introduction.....</b>                                               | <b>6</b>  |
| <br>                                                                   |           |
| <b>1<sup>ère</sup> partie : Un village en France.....</b>              | <b>8</b>  |
| <br>                                                                   |           |
| <b>A. La commune dans le paysage français.....</b>                     | <b>8</b>  |
| <b>B. Quelques données démographiques.....</b>                         | <b>14</b> |
| <b>C. Cadre de vie.....</b>                                            | <b>16</b> |
| <br>                                                                   |           |
| <b>2<sup>ème</sup> partie : Etude de la place du foirail.....</b>      | <b>20</b> |
| <br>                                                                   |           |
| <b>A. Fonctionnement spatial de la commune.....</b>                    | <b>20</b> |
| <b>B. Articulation urbaine.....</b>                                    | <b>21</b> |
| <b>C. Zoom sur la place : sa fonction.....</b>                         | <b>22</b> |
| <b>D. Le plan de circulation actuelle.....</b>                         | <b>23</b> |
| <b>E. Ce qui a déjà été fait.....</b>                                  | <b>24</b> |
| <br>                                                                   |           |
| <b>3<sup>ème</sup> partie : Ce qui pourrait être fait.....</b>         | <b>28</b> |
| <br>                                                                   |           |
| <b>A. Le nouveau plan de circulation.....</b>                          | <b>28</b> |
| <b>B. Edification d'une halle.....</b>                                 | <b>30</b> |
| <b>C. Les abords de la halle et la mise en valeur de la place.....</b> | <b>36</b> |
| <b>D. Achèvement du parc de stationnement.....</b>                     | <b>38</b> |
| <br>                                                                   |           |
| <b>Conclusion.....</b>                                                 | <b>41</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>                                              | <b>42</b> |
| <b>Index des sigles.....</b>                                           | <b>43</b> |
| <b>Table des matières.....</b>                                         | <b>44</b> |
| <b>4<sup>ème</sup> de couverture.....</b>                              | <b>46</b> |

### Introduction

On a coutume de dire qu'il y a quatre Périgords : le vert au nord, le blanc au centre ouest, le pourpre au sud-ouest, le noir au sud et à l'est.

L'appellation de Périgord noir viendrait des forêts de chênes dits verts mais en réalité très sombres.

C'est dans cette dernière division que se situe Auriac-du-Périgord ou *Auriac dau Peiregord* en occitan. Certains affirment que le village doit son nom à un certain *Aurius* ou *Aurelius* qui aurait, le premier, bâti une villa gallo-romaine ; d'autres prétendent que la rivière « la Laurence » qui le traverse charriait de l'or.

Recouvrant la majeure partie de l'ancien comté du Périgord, l'actuel département de la Dordogne dont dépend Auriac est rattaché administrativement à la vaste région d'Aquitaine.

La commune, typiquement rurale, est située entre Thenon et Montignac-sur-Vézère, dans la vallée de la Laurence, dont la pente moyenne de 1% alimentait autrefois de nombreux moulins. Sa situation géographique, au nord du Périgord noir et à mi-chemin entre Périgueux et Brive-la-Gaillarde, en fait un lieu de séjour idéal, à la fois au calme et à proximité des sites touristiques les plus renommés : Lascaux, Les Eyzies, Sarlat, Hautefort, les jardins d'Eyrignac ...

L'habitat est réparti selon un schéma très fréquent en Périgord noir : le noyau en est le bourg, entouré de nombreux hameaux. Dans cette petite agglomération centrale, hormis les vieilles demeures d'habitation, on retrouve l'église, l'auberge du village, l'école, l'agence postale, la salle des fêtes, et quelques artisans – il y a déjà longtemps que les commerçants ont fermé leurs portes -. Aux alentours sont dispersés une quinzaine de hameaux, jadis beaucoup plus peuplés et répartis sur les hauteurs. Chacun regroupe plusieurs habitations, et quelquefois une entreprise artisanale. Le reste de la population vit dans des maisons éparpillées qui occupent généralement une situation isolée sur un coteau, chacun au milieu de ses terres et de ses bois.

Sur un territoire de 1863 hectares, la commune ne compte, au recensement de 2007, qu'une population de 413 habitants, ce qui correspond à une densité d'environ 22 habitants au km<sup>2</sup>. Ce faible peuplement est le résultat de l'exode rural qui a sévi depuis les années 1880. En effet, la population d'Auriac s'est maintenue autour de 1200 habitants entre le XVIII<sup>ème</sup> siècle et les débuts de la troisième République.

Il semble que nous assistions actuellement au renversement de cette tendance négative : la population a constamment augmenté

depuis le recensement de 1975, en particulier grâce aux efforts des municipalités pour favoriser l'installation de nouveaux résidents.

La faible densité de population à Auriac n'est pas un cas isolé pour la région : aucune des communes limitrophes (Azerat, La Bachellerie, Les Farges, Aubas, Bars, Fanlac, pas même Montignac ni Thenon qui sont pourtant des chefs-lieux de canton) n'a un chiffre de population qui atteigne 5 000 habitants, ce qui est la limite adoptée par les statisticiens pour qu'une bourgade soit classée comme ville.

Pour trouver une agglomération de quelque importance, il faut aller loin : Sarlat (9 331 habitants) est à 32 km, Terrasson (6 214 habitants) à 22 km, et la grande ville, chef-lieu du département, Périgueux, à 40 km, n'atteint pas les 30 000 habitants.

Le Périgord est une région hautement touristique. Pour les gens de passage, mais aussi pour que ses campagnes conservent durablement leurs populations, il est nécessaire que ses villages redeviennent attractifs. A la fin du printemps 2007, des travaux de réfection de la place du foirail ont été entrepris. La réalisation au sol est certes assez harmonieuse. On ressent cependant, après l'achèvement des travaux, un goût d'inachevé : la place et ses abords semblent vides.

L'étude que je propose ici, tente de meubler l'espace laissé vacant et de faire de cette place du foirail un exemple de ce qu'elle aurait pu être si les moyens financiers avaient été plus conséquents. Ce dont, à la décharge de la municipalité trésorière, je n'ai pas autant à me soucier.

### 1<sup>ère</sup> partie : Un village en France

#### A. La commune dans le paysage français

##### 1. Localisation

Vous ne trouverez pas le nom d'Auriac-du-Périgord sur la carte Michelin n° 792 au 1/1 000 000; vous devrez vous munir de la Michelin 75, pli 7, à l'échelle 1/200 000. La commune se situe dans le département de la Dordogne, longitude 1°8' ouest, latitude 45°6' nord et fait partie du canton de Montignac-sur-Vézère, célèbre pour sa grotte de Lascaux.

Auriac-du-Périgord regroupe 413 habitants sur une superficie de 1 863 hectares. Les premiers centres commerciaux se trouvent à Montignac, distante de 6 km, ou à Thenon, à 7 km. Certains ouvriers ou employés doivent encore se déplacer tous les jours pour travailler à Périgueux, préfecture du département, éloignée de quelques 40 km, ou à Brive-la-Gaillarde, à même distance.



Illustration 3 : Les quatre couleurs de la Dordogne.  
Source : dordogne.web-tresor.com

### 2. Pour y venir

Les voies de communication qui desservent le village sont de rang secondaire. Deux routes départementales seulement traversent la commune. La D 67 va, d'ouest en est, de Thenon à Montignac. Elle rencontre à Auriac la D 65 qui vient de La Bachellerie, à 7 km au nord. La route nationale (N 89) et la voie ferrée les plus proches relient Périgueux à Brive et suivent la vallée du Cern; elles ne traversent pas Auriac. Depuis le 16 janvier 2008, l'autoroute A 89 Lyon-Bordeaux a été mise en service sur tout son parcours, mais pour l'emprunter, afin de rejoindre Périgueux, il faut aller au-delà de La Bachellerie, ce qui nécessite un trop large détour.

Pour ce qui est des transports collectifs, il reste le service des autocars qui relie Périgueux à Sarlat et qui desservent le village une fois par jour, hors week-end et de bonne heure le matin; le deuxième passage, une heure plus tard, n'étant possible qu'à la demande d'au moins 8 personnes sur réservations. Comme on le voit, ce service est peu commode et assez peu employé; les habitants en sont réduits aux transports privés.

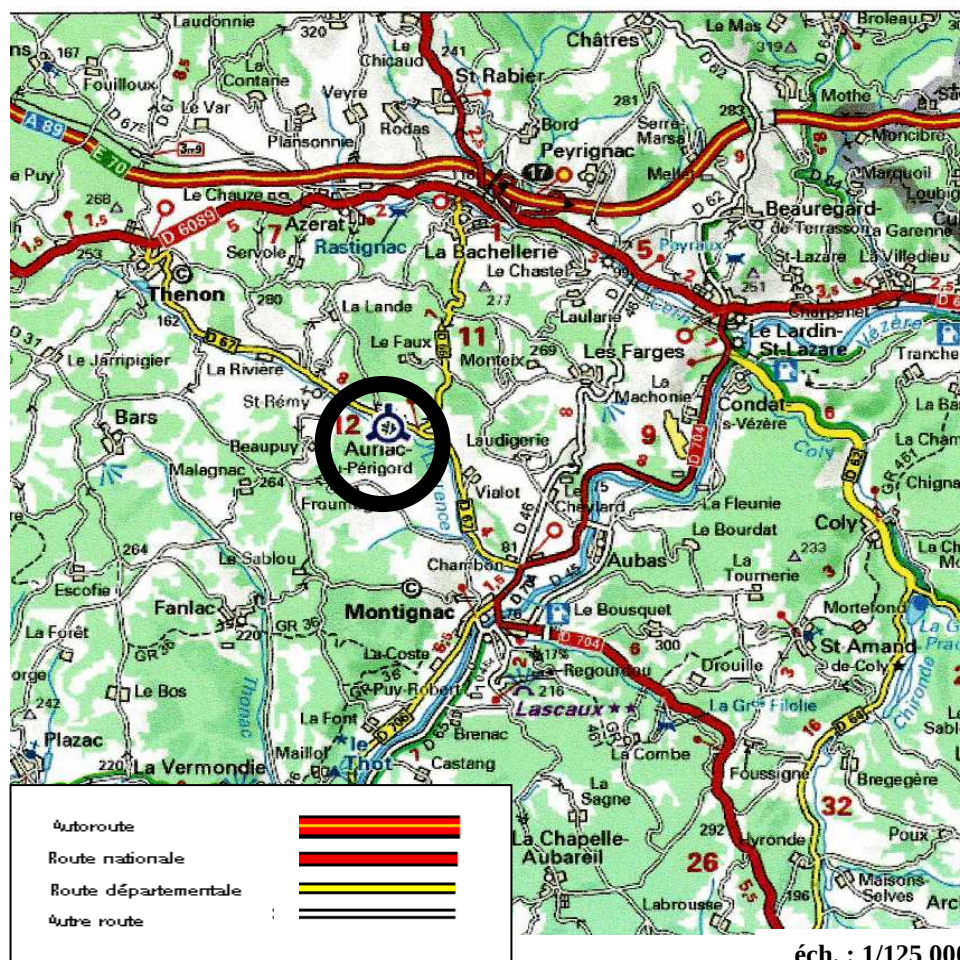


Illustration 4 Localisation et accès à Auriac-du-Périgord.  
Source : Viamichelin.fr



### 3. Un peu d'histoire

#### a) Le village :

Auriac-du-Périgord est situé dans une région où ont été trouvés de nombreux et riches gisements préhistoriques. Des hommes ont vécu ici à une époque très reculée, ils en ont laissé la trace sous la forme d'outils de silex taillé. Le nom du village serait lui-même d'origine romaine. On reconnaît à l'habitude à cette époque de nommer le domaine du propriétaire par le suffixe *-acum*, ce qui, dans nos régions, a donné beaucoup des nombreux noms terminés par *-ac*.



Illustration 5 Quand on arrive de Thenon.

Après avoir traversé les siècles et les différentes péripéties propres au monde rural de France et d'Aquitaine en particulier, le village a connu des fortunes diverses. Il était ainsi peuplé de quelques 1 200 habitants avant l'arrivée du phylloxéra, dans les années 1880. Déjà la rationalisation du réseau routier français avait porté grand tort à la prospérité d'Auriac.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les deux grands axes qui traversaient la commune (Bordeaux - Clermont-Ferrand et Limoges - Toulouse) perdent leur importance. La route royale de Bordeaux à Brive, par Bergerac, est remplacée par une autre, plus au nord, qui passe par Périgueux, devenu chef-lieu de département : c'est le tracé de l'actuelle N 89. De fait, de Périgueux, la route passe dorénavant par Thenon et Azerat, à quelques kilomètres, au nord d'Auriac. Thenon connaît alors l'essor, qu'Auriac avait eu, cinquante ans plus tôt. L'activité du village commence à déperir.

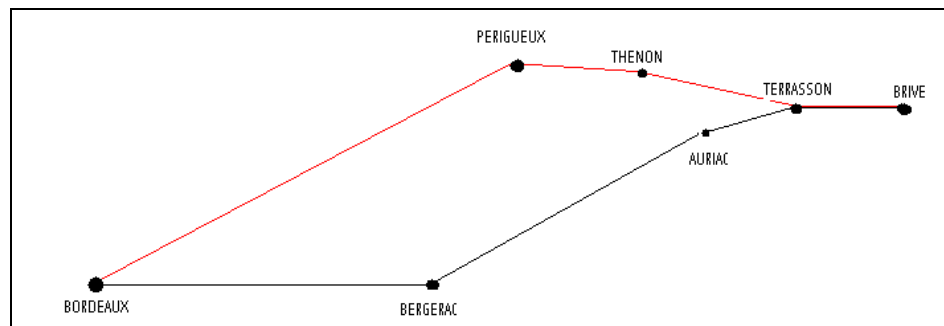


Illustration 6 Source : Archives Départementales Dordogne (carte de Belleyrne).

- Ancien grand axe de Bordeaux à Brive
- Route nationale actuelle (RN 89)

## Réhabilitation de la place du foirail à Auriac-du-Périgord (24)

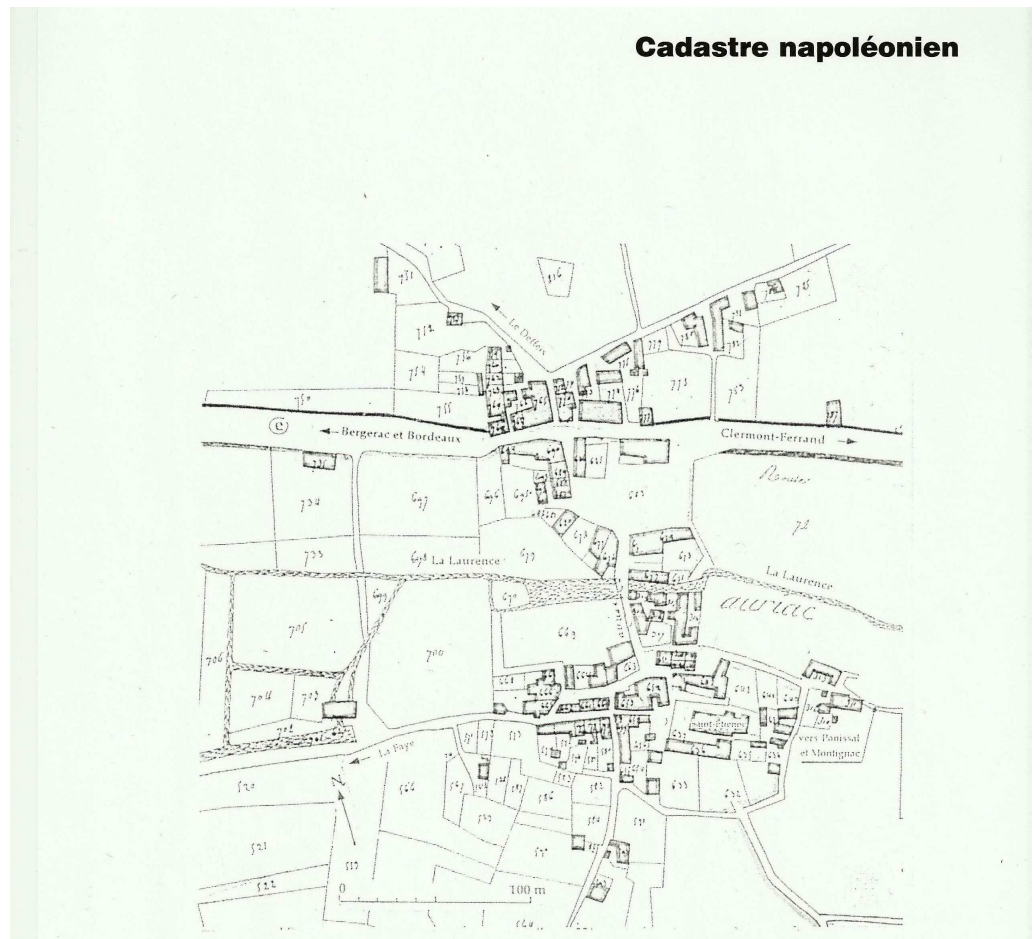
---

Lorsque le très vieil axe Paris – Limoges – Sarlat – Toulouse, qui passait par Saint-Yrieix et Vialot, a été supplanté par l'actuelle N 20, cela a été, encore, une perte d'activité et une cause de déclin supplémentaire, pour Auriac.

Avec l'exode rural, beaucoup de paysans ont quitté le pays, mais ceux qui sont restés, devenus moins nombreux, ont pu agrandir leur exploitation, se spécialiser, s'équiper de machines adaptées. Ils vivent désormais mieux.

L'électricité s'est étendue aux hameaux dès 1956, et l'eau courante a été distribuée en 1969.

---



**Illustration 7** Auriac-du-Périgord sous Napoléon Ier.  
La R.D. 67 était alors le grand axe Bordeaux – Clermont-Ferrand.  
Source : SARL LA GARE – architectes.

### b) La place :



**Illustration 8** La place d'est en ouest.

La place est née dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle quand fut créée la route royale de Bordeaux à Clermont-Ferrand qui passait ici par la rive gauche de la Laurence. Dès lors le vieux bourg, installé rive droite, se raccorda à la nouvelle voie par un pont de pierre encore intact et, au-delà, par deux voies divergentes, l'une vers Montignac et l'autre vers Thenon : d'où la configuration triangulaire de notre foirail que nos aménagements respecteront et même souligneront. Très vite, trois auberges s'installèrent dans le nouveau quartier pour tirer partie du passage des voyageurs : elles subsistent et portent encore sur leur linteau la date de leur construction. La place présente également une belle concentration de maisons anciennes. Elles datent pour la plupart de la période de prospérité d'Auriac, dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

C'est donc un ensemble architectural très homogène, bien daté et bien conservé qu'il s'agit de remettre en valeur.

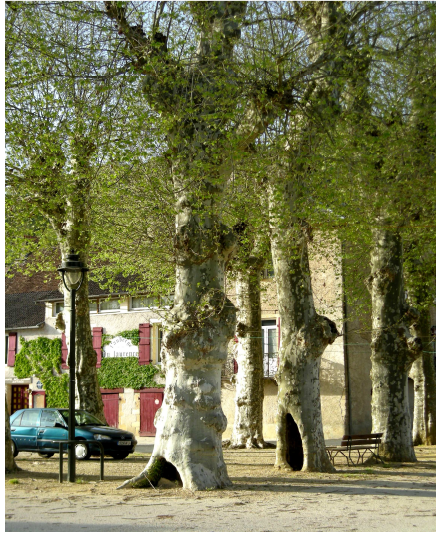
Il est à noter que cette place n'a jamais joué de rôle administratif ; après la révolution de 1789, la mairie s'est installée en divers lieux du village : dans l'ancien presbytère, ensuite dans une maison de la grande route, puis dans le bâtiment actuel un peu excentré, mais elle ne s'est jamais installée sur la place. En revanche, depuis sa création, le « foirail », comme on l'appelle, a eu beaucoup d'importance dans la vie sociale et économique du village.

Jusqu'à une époque récente encore, il a gardé son caractère agricole. Jusqu'aux années 1950 certaines maisons étaient des fermes, avec des étables et des écuries ; les bêtes et les charrettes y circulaient, on y entassait les tas de fumier, on y battait le blé, et



## Réhabilitation de la place du foirail à Auriac-du-Périgord (24)

à la saison deux alambics y stationnaient. La place était alors animée par les paysans bouilleurs de cru qui venaient faire distiller leur rûpe, leur vin, leurs pommes ou leurs prunes. Peu à peu l'exode rural a continué de faire disparaître ces activités, la place a pris un caractère « résidentiel ».



**Illustration 9 Les platanes centenaires**

Le 21 février 1834, le conseil municipal estime « qu'il serait utile et agréable pour la commune de faire sur la place d'Auriac la plantation de deux rangées d'arbres - essence platanes - en forme d'allée ». La surface de circulation s'en trouve réduite mais cette plantation est en effet jusqu'à nos jours « utile et agréable ». L'ombre des platanes est appréciée pendant la chaleur de l'été, et abrite le marché chaque jeudi soir. Mais les arbres, taillés et mutilés à peu près tous les deux ans, sont maintenant creux, malades, fragilisés.

En 1840, pour protéger cette plantation, un arrêté municipal avait

interdit d'aménager sur la place publique des jeux de quille ou de boules en direction des platanes : la place était donc un terrain de jeux avant la création du récent terrain de sports et de loisirs.

Pendant la période de rechristianisation qui a suivi la Révolution, entre 1815 et 1848, une croix monumentale a été érigée à peu près au milieu de la place. C'est une construction composite pour laquelle on a employé deux calcaires différents, l'un d'aspect gréseux, l'autre plus compact. Les deux pierres sont probablement d'origine locale, provenant l'une de l'ouest, l'autre de l'est de la commune. On trouve en effet sur son territoire les deux variétés de calcaire. Il est possible qu'il s'agisse du réemploi de constructions antérieures.

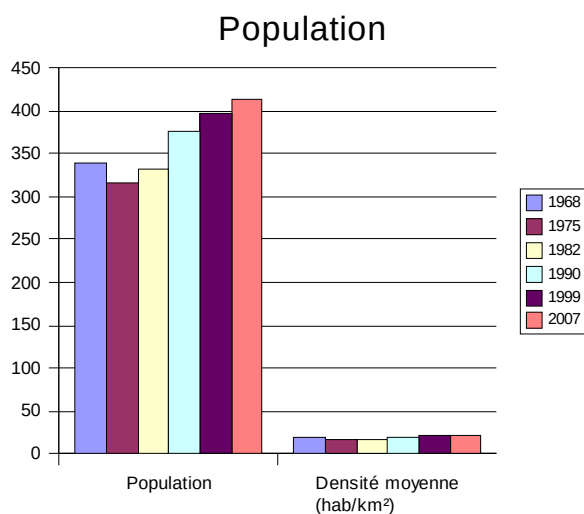


**Illustration 10 Le calvaire**

On peut dire, pour conclure, que ce point stratégique est le lieu de rendez-vous privilégié des villageois. C'est en effet le passage obligé pour accéder au terrain de loisirs, à la salle des fêtes, au gîte d'étape ou à l'auberge et pour se rendre aux marchés de producteurs l'été ainsi qu'au marché à la truffe l'hiver. C'est enfin le seul lieu de rencontre pour la jeunesse d'Auriac.

### B. Quelques données démographiques

#### 1. Population



Après avoir compté près de 1 200 habitants dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, la population s'est effondrée avant d'atteindre le début du XIXème. De nos jours, et depuis le recensement de 1975, on constate une sensible reprise démographique.

Illustration 11

Graphique représentant l'évolution de la population d'Auriac-du-Périgord.

Données : INSEE 2007

#### 2. Naissances et décès

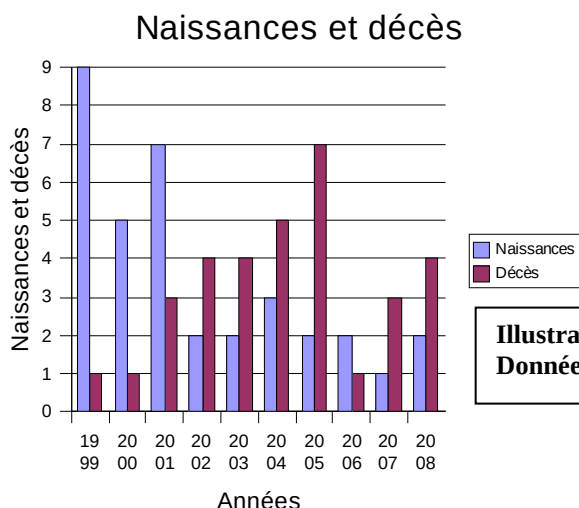


Illustration 12

Données : INSEE 2007

Il est remarquable de constater le brusque changement de tendance naissance/décès de l'année 2001 à l'année 2002. Le nombre de décès s'est accéléré dès 2002 et poursuivi jusqu'à 2005 pour chuter en 2006. La faible population d'Auriac explique ce graphique aux écarts surprenants : 3 ou 4 décès supplémentaires ou inférieurs à l'année précédente prêtent à conséquence.

### 3. Population par sexe et âge en 2007

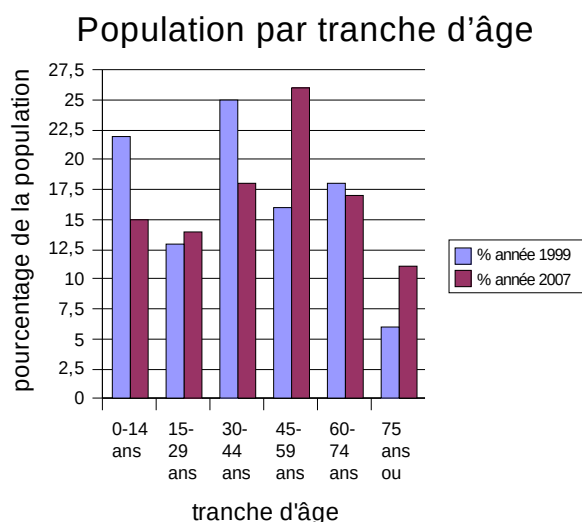
|                | Hommes | %    | Femmes | %    |
|----------------|--------|------|--------|------|
| Ensemble       | 202    | 100  | 211    | 100  |
| 0 à 14 ans     | 30     | 14,6 | 32     | 15   |
| 15 à 29 ans    | 32     | 16,1 | 24     | 11,2 |
| 30 à 44 ans    | 36     | 18   | 36     | 17,3 |
| 45 à 59 ans    | 54     | 26,8 | 53     | 25,2 |
| 60 à 74 ans    | 34     | 17,1 | 36     | 17,3 |
| 75 à 89 ans    | 14     | 6,8  | 29     | 13,6 |
| 90 ans ou plus | 1      | 0,5  | 1      | 0,5  |
|                |        |      |        |      |
| 0 à 19 ans     | 47     | 23,4 | 44     | 21   |
| 20 à 64 ans    | 120    | 59,5 | 114    | 54,2 |
| 65 ans ou plus | 34     | 17,1 | 52     | 24,8 |

**Illustration 13** Données : INSEE 2007

Le maintien de l'école primaire en 1992 et la construction de 6 H.L.M. en 1995 ont permis à la première tranche d'âge et, conséquemment, à leurs jeunes parents de demeurer dans la commune.

L'équilibre hommes/femmes jusqu'à 19 ans et de 20 à 64 ans est établi. La population vieillissante – 65 ans et plus – est nettement plus féminine.

### 4. Evolution de la population par tranche d'âge



**Illustration 14**  
Données : INSEE 2007

Le renversement de tendance de 1999 à 2007 pour les 30-44 et les 45-59 ans viendrait de la diminution des effectifs de l'importante usine de fabrication de papier de la proche ville de Condat qui emploie un grand nombre d'Auriacois. Les ouvriers les plus jeunes, licenciés, ont dû partir pendant que les plus anciens ont pu se maintenir à leur poste.

### C. Cadre de vie

#### 1. Un village pauvre en activités économiques mais où il fait bon vivre.

Hormis la grande menuiserie Séguy qui emploie une trentaine d'ouvriers, les quelques artisans – tapissier, plâtrier, plombier, électricien, couvreur – et la petite dizaine d'agriculteurs/éleveurs représentent les principaux acteurs économiques d'Auriac. L'auberge du Laurence qui s'ouvre sur la place est en sommeil, une auberge récente pour clientèle plutôt aisée s'est établie voici un an à la sortie du village en direction de Montignac.

Ce que viennent chercher ici les nouveaux résidents, retraités ou citadins, ce n'est pas le tumulte d'une ruche bourdonnante d'activités mais le calme des sites tranquilles du Périgord. Les nouveaux venus Français ou étrangers (Anglais et Hollandais en grande majorité), amoureux des vieilles pierres peuvent ici retrouver le bonheur d'une demeure à restaurer ou d'une grange à transformer. Ils ne pourront que s'inspirer des édifices remarquables qui existent à Auriac et qui datent tous d'avant 1789. Trois d'entre eux sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : l'église fortifiée Saint-Etienne, le château de La Faye et la chapelle Saint-Rémy. D'autres sont de grand intérêt comme la tour de guet du Deffeix ou le château de Ségelard.



Illustration 15 Le château de La Faye



Illustration 17 La chapelle Saint-Rémy

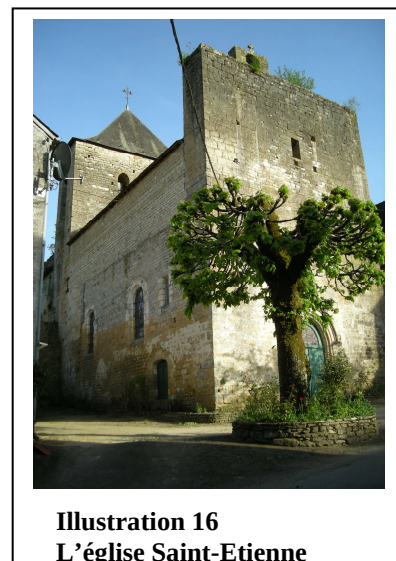


Illustration 16  
L'église Saint-Etienne



## Réhabilitation de la place du foirail à Auriac-du-Périgord (24)

---

Pour ceux qui ont d'autres loisirs, ils pourront, à deux pas du foirail, regagner la plaine de jeux – et sa magnifique borie – pour y pratiquer le tennis, le ping-pong, le croquet (unique dans la région), la pétanque, le skate-board et autres jeux pour enfants. Il faudra, par contre, s'éloigner du bourg pour se rendre sur le très agréable terrain de football que la commune a aménagé près d'un étang en 1987.

**Illustration 18 Une borie en Périgord.**



**Illustration 19 Pour les tout-petits.**

**Illustration 20 Le terrain de croquet/boules.**



**Illustration 21 Le stade de football est à plus d'un kilomètre du bourg.**





### 2. Urbanisme et intercommunalité

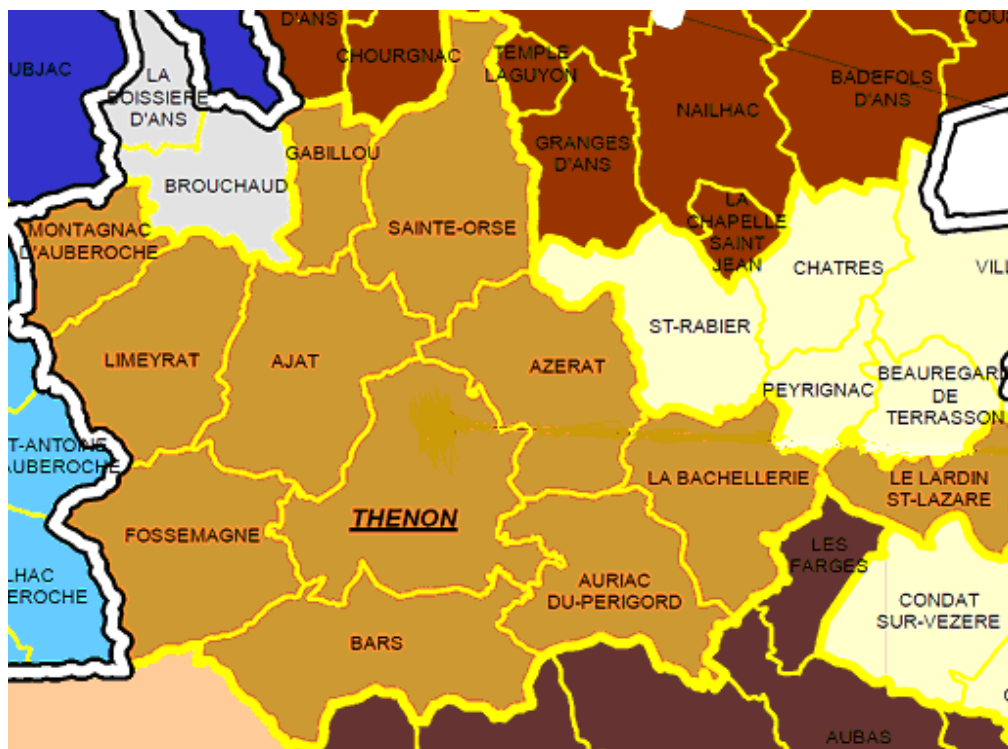
Depuis 2006, le document d'urbanisme en vigueur sur la commune est la Carte Communale. Ce document présentant simplement des zones U (constructibles) et N (non constructibles) sans autre précision sera prochainement remplacé par le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

En effet, l'équipe municipale accompagnée de la Communauté de Communes « Causses et Vézère » travaille actuellement à la mise en place du P.L.U.

Ce document, plus complet, permet d'identifier, tout comme la Carte Communale, les zones constructibles et de définir pour chacune d'elles des restrictions et/ou obligations permettant ainsi d'avoir une cohérence dans le paysage.

La Communauté de Communes « Causses et Vézère » gère le projet de P.L.U. d'Auriac car c'est le service Urbanisme de la communauté de communes qui instruit les dossiers d'urbanisme de ses communes depuis 2008.

L'intercommunalité a été créée le 19 décembre 2002 pour prendre effet le 1<sup>er</sup> janvier 2003. Elle regroupe 13 communes, la dernière y ayant été rattachée le 1<sup>er</sup> janvier 2011.



**Illustration 22** L'intercommunalité « Causses et Vézère ».  
La commune de la Boissière-d'Ans, nouvellement rattachée, ne figure pas dans le même ton que le reste. Elle est encore, pour l'instant, séparée de l'intercommunalité par la commune de Brouchaud, non-adhérente.  
Source : [dordogne.pref.gouv.fr](http://dordogne.pref.gouv.fr)

### 3. Fonctionnements

A la rentrée 1992, le manque d'effectif scolaire a failli coûter la fermeture de l'école primaire du village. Aussi, les élus d'alors se sont-ils mobilisés pour demander aux deux maires voisins des Farges et d'Aubas de saisir l'opportunité de s'associer en Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS). Les enfants regroupés et répartis par classes sur deux des trois communes ont permis, jusqu'à aujourd'hui, de garder les portes ouvertes des six salles d'étude.

Actuellement la mairie d'Auriac emploie deux cantonniers à plein temps, une secrétaire, un agent d'entretien pour tous les bâtiments publics (salle des fêtes, école, cantine, mairie) et un agent postal employé à mi-temps.



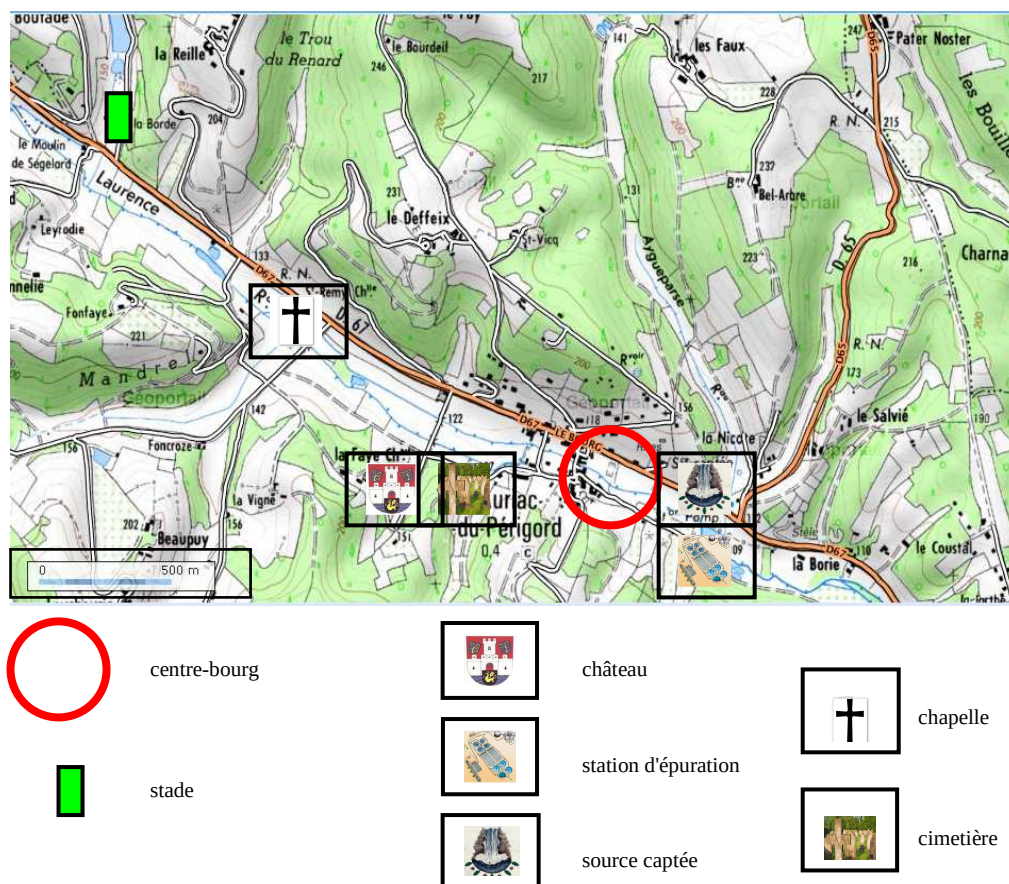
Illustration 23 La mairie d'Auriac-du-Périgord.



Illustration 24 Devant l'école primaire.

### 2<sup>ème</sup> partie : Etude de la place du foirail.

#### A. Fonctionnement spatial de la commune



**Illustration 25** Points remarquables autour du vieux bourg  
 Source : Géoportail  
 Réalisation : Thibaut LE BOSSER

Auriac-du-Périgord est traversé d'ouest en est par la route départementale 67, ancienne voie royale Bordeaux—Clermont-Ferrand, qui longe parfaitement la Laurence, courte rivière prenant sa source à Thenon.

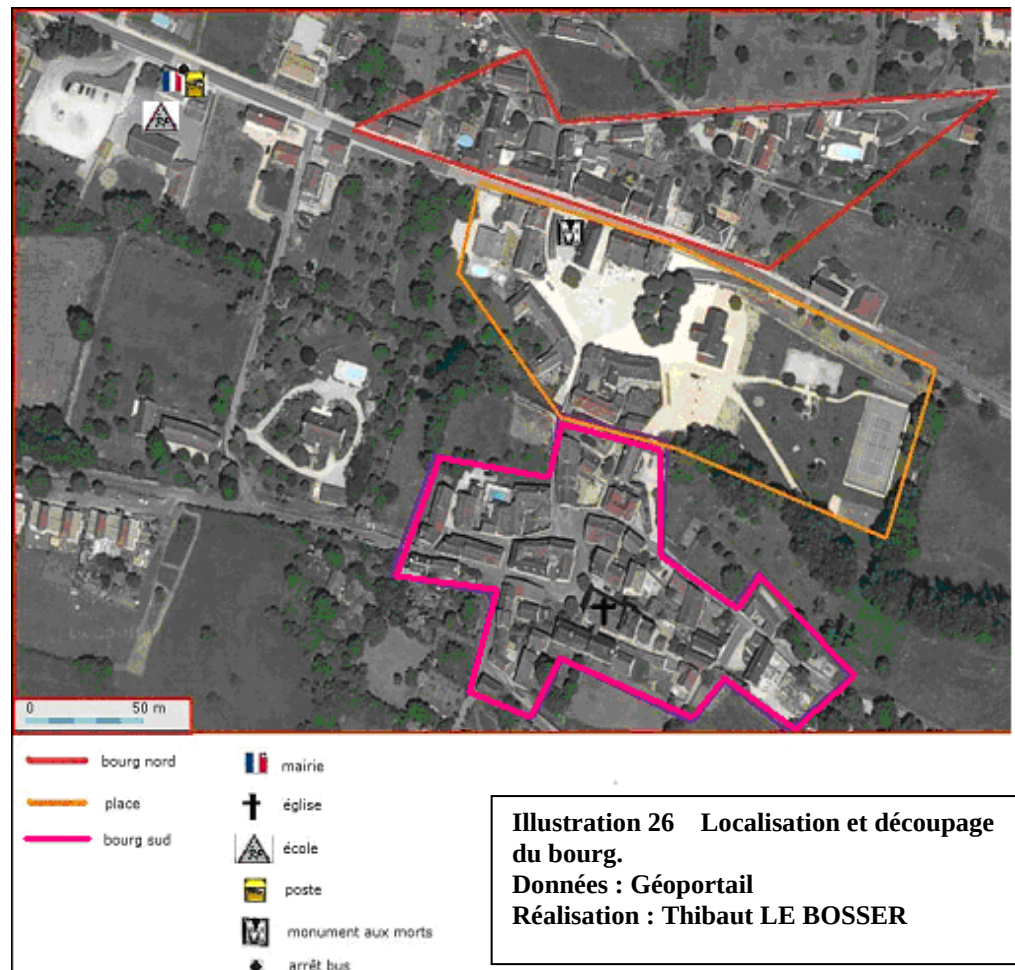
Au nord et au sud, deux coteaux qu'il faut parvenir à gravir avant de se retrouver sur les plateaux du Deffeix ou des Plantades qu'il faut redescendre à nouveau pour joindre Azerat ou Montignac... Nous sommes encore sur les derniers contreforts du Massif Central.

L'habitat est dispersé. Le bourg, centre de la toile d'araignée, tend ses fils en direction de son terrain de football, trop éloigné ; vers sa chapelle écartée de St Rémy, chère à Jacquou le Croquant ; vers le château des anciens maîtres du pays ; vers son cimetière arraché de l'ombre de son église et exilé plus à l'ouest ; enfin vers la station d'épuration et celle de la source captée alimentant les habitations que l'on trouve en allant plus à l'est.



### B. Articulation urbaine

Le bourg pourrait être découpé en trois parties bien distinctes :



- La partie la plus ancienne du bourg se trouve sur la rive droite de la Laurence, au pied du coteau sud. C'est là que se groupent l'église, le presbytère et les maisons paysannes les plus vieilles d'Auriac.
- L'étroit pont de pierre qui enjambe la rivière sépare ce quartier moyenâgeux de la grande place où se dressent, majestueuses, deux belles rangées de platanes qui regardent vers l'ouest une vaste esplanade pâle et vide simplement meublée d'une croix solitaire.
- La RD 67 traversée, on accède à la route conduisant à la commune d'Azerat par une étroite voie sous porche qui ouvre sur le bourg nord et ses bâtisses plus récentes.



### C. Zoom sur la place : sa fonction



**Illustration 27** Vue satellite sur la place d'Auriac.  
Données ; Géoportail

Stratégiquement située à l'articulation entre les deux pôles que constituent d'un côté de la Laurence le bourg ancien et de l'autre la voie de grande communication et par-delà l'extension d'un bâti plus récent, la place du foirail est avant tout un lieu de convergence, d'échange, de rencontre et de distribution. Distribution par le vieux pont, de son lavoir, de son église et de ses antiques demeures puis, plus loin, de son cimetière. Distribution vers la plaine de jeux, la salle des fêtes, le parking central. Distribution pour un arrêt à son auberge. Enfin distribution de la route choisie, vers Montignac ou vers Thenon; la troisième pour Azerat.



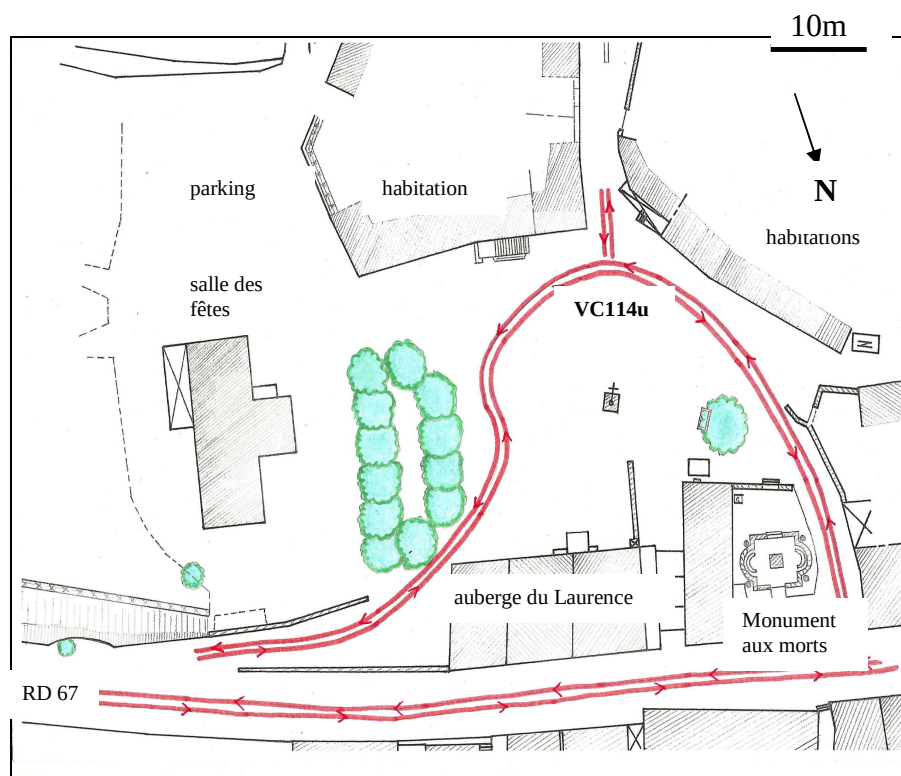
**Illustration 28**

A Auriac, la place centrale est l'espace traditionnel de la convivialité du village : on y papote.

Lieu de transit, donc fortement marqué par la voirie, l'espace est également un lieu d'histoire, de mémoire et de rassemblement comme l'indiquent le mail de platanes centenaires, le monument aux morts et le calvaire.

L'activité ponctuelle que lui confèrent les marchés de nuit pendant toute la belle saison et la présence de l'auberge perpétuent encore la tradition d'un lieu de vie et confirment son statut de place principale du village.

### D. Le plan de circulation actuelle.



**Illustration 29** Données : plan topographique place publique mairie d'Auriac-du-Périgord. Réalisation : Thibaut LE BOSSER

Au nord, passe la route départementale n° 67 qui se dirige vers Montignac à l'est et vers Thenon à l'ouest. La voie communale n° 114u qui a été matérialisée par les travaux de 2008 traverse la place pour rejoindre le vieux pont et permet d'accéder au bourg ancien qui entoure l'église. Cette voie, en pichas de calcaire concassé, fait une large boucle qui « mange » une grande partie de l'espace disponible nécessaire à un aménagement qui ferait perdre sa nudité au foirail. Lors des travaux, il n'a pas été jugé utile de marquer au sol le passage que devraient emprunter les véhicules pour accéder au parking. Il est vrai qu'il n'y a qu'un passage obligé mais il peut arriver à certains inhabitués d'hésiter avant de quitter la voie.



**Illustration 30** La voie communale n°114u en pichas de calcaire

### E. Ce qui a déjà été fait

#### 1. Volonté d'entreprendre :

Dès l'hiver 2008, des travaux de rénovation de la place du foirail ont été entamés. Ils concernaient essentiellement la réfection de son sol. Le traitement uniforme du revêtement de ce grand espace en bitume ne laissait apparaître que son aspect routier (l'enrobé recouvrait ici la plus grande partie de la chaussée créant une vaste étendue monotone). Il fallait lui donner un peu plus de chaleur. Plutôt qu'une couleur gris-foncé uniforme, on a choisi l'ocre des pierres de la région.



Illustrations 31,32,33,34

La réfection du sol du foirail. Hiver 2008/2009.

La municipalité en a profité pour compléter le réseau pluvial, partiel et assez ancien. Le passage des câbles de téléphone et d'électricité est enterré et en façade des bâtiments.

L'objectif des travaux portait sur plusieurs points :

- la mise en valeur du patrimoine architectural,
- la préservation du caractère champêtre du village,
- la recherche de plus de sécurisation de circulation des automobiles,
- la mise aux normes du marché de plein vent.



## Réhabilitation de la place du foirail à Auriac-du-Périgord (24)

---

La clarté de cette demande simple ne devait pas faire oublier les objectifs annexes les plus courants qui doivent toujours caractériser ce type de projet :

- mise en valeur du bourg par la prise en considération du bâti environnant (simplicité de traitement des espaces en adéquation et en relation avec celui de l'architecture : sobriété, peu de matériaux),
- recherche de la sécurité et des conditions de circulation des piétons,
- utilisation d'une base de langage commune aux aménagements existants : matériaux et couleurs, mobilier urbain.



Illustration 35 Le bâti sur la place d'Auriac. Ici « L'Ecu de France », ancienne auberge.

Au-delà de ces principes généraux, un des objectifs était de pérenniser les marchés d'été et d'hiver en offrant les conditions nécessaires à leur maintien (sanitaires publics, alimentation EP, EU, bornes électriques, éclairage public). Cette volonté et ces travaux réalisés en 2008/2009 sont pour le projet ici présenté un premier encouragement à faire de cette place du foirail un réel lieu de vie pour les habitants et de villégiature pour les gens de passage. Il reste à convaincre de ce qui me tient à cœur et que j'avais suggéré du haut de mes seize ans quand au printemps 2007, l'idée d'un embellissement de notre place centrale avait germé dans l'esprit des élus : l'édification d'une halle paysanne au beau milieu du foirail et un aménagement complet et harmonieux de ses abords !



### 2. Etat des lieux :



La place a été traitée en pavés calcaires bouchardés et de grandes dimensions ; la chaussée automobile est réalisée en pichas de calcaire concassé et roulé. Au pied des façades côté sud, les sols sont en pisé sur une largeur de 1,50 m environ afin de valoriser la qualité architecturale du bâti.

Illustration 36 La place après rajeunissement de son sol.

Une voie de circulation étroite et en sens unique RD67/place passait entre le bâtiment de l'ancienne poste et celui de l'auberge du Laurence. Sans grand intérêt, elle a été supprimée pour laisser place à une descente en pas-d'âne. La moitié de sa largeur, plantée d'arbustes et fleurie, permet à la fois d'agrémenter le pied de façade et d'offrir un vis-à-vis plus agréable au logement communal qui s'est installé dans le bâtiment de l'ancienne poste.



Illustration 37 La V.C. 1 transformée en pas-d'âne

## Réhabilitation de la place du foirail à Auriac-du-Périgord (24)

Une zone de stationnement entre la Laurence et la salle communale a été créée mais non achevée. Il reste à la délimiter parfaitement dans son aire et dans ses emplacements. Le revêtement en stabilisé renforcé ne donne décidément pas satisfaction : les riverains se plaignent que, les jours de pluie, les chaussures entraînent dans les maisons des traces de pas jaunâtres, difficiles à nettoyer.



Illustration 38 Le parking inachevé



L'abri poubelles aménagé en 2009 manque de structure. Les minces panneaux de bois qui le délimitaient n'ont pas résisté au temps ni aux mauvais traitements des utilisateurs.

Illustration 39 Des containers non canalisés.

Illustration 40 Un mobilier urbain désuet



Le mobilier urbain est quasi-inexistant et désuet. Il faut le repenser et l'harmoniser avec l'ensemble envisagé.



## 3<sup>ème</sup> partie : Ce qui pourrait être fait

### A. Le nouveau plan de circulation

Le nouveau tracé de route aurait d'abord l'avantage d'agrandir de manière conséquente l'espace pour obtenir un bel aménagement de la place. Il respecterait l'environnement en se faisant plus discret le long des façades. Il serait mieux perçu par les gens de passage parce que plus logique. Il n'est pas rare de voir des enfants jouer ou rouler à vélo sur cet espace : il serait beaucoup plus sécurisant, les voitures, camions et autres ne le traversant plus.

En 2008 on a voulu recouvrir l'esplanade d'un revêtement d'ensemble clair, de couleur sable pour oublier le gris bitume d'avant. C'est vrai qu'il s'harmonise davantage avec le bâti et l'esprit d'authenticité ; il ressort cependant que les nuances de couleur ne sont pas assez marquées pour bien délimiter la voie de circulation. Il faut être au volant de sa voiture pour bien se rendre compte qu'on ne doit pas se laisser distraire pour ne pas quitter la chaussée. Un ton plus appuyé de pichas trancherait et serait plus matérialisant.

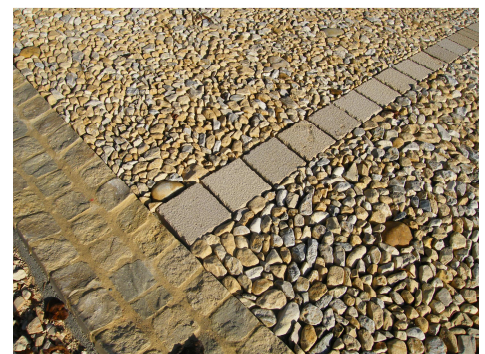
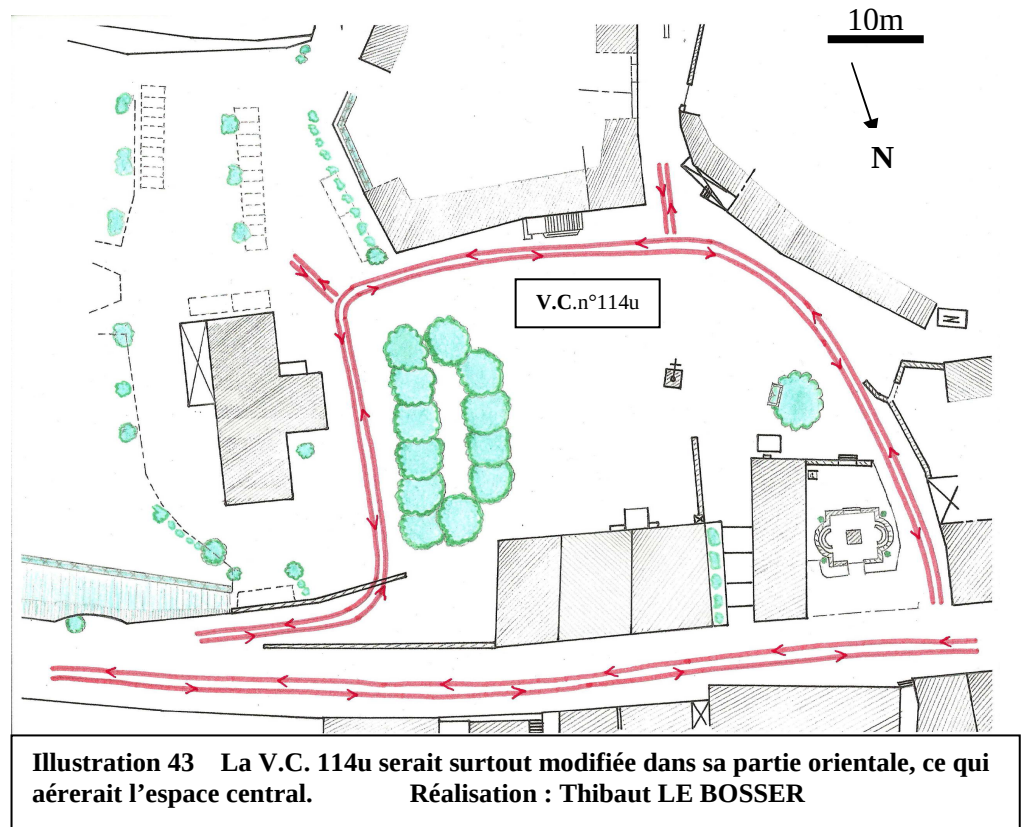


Illustration 41 Revêtement en pichas de calcaire



Illustration 42 Il est difficile de respecter les limites de la chaussée.



Le nouveau tracé ne nécessite pas de gros travaux : en venant de Montignac et sitôt emprunté la petite descente qui conduit à la place, on oblique sur la gauche entre la salle des fêtes et les platanes pour se diriger vers le parking. Une nouvelle voie, toujours en pichas de calcaire (mais un peu moins clairs) viendrait se raccorder à celle existante au Sud et continuerait de suivre l'ancien tracé.



**Illustration 44** Large passage pour la nouvelle VC 114u

La distance entre la salle communale et la première rangée de platanes est de 10m. La largeur de la voie 114u est de 5m. Les véhicules, gros gabarits compris, peuvent y circuler sans encombre.

Cependant, si les voitures de tourisme peuvent aisément contourner le muret de prolongement de l'accotement sud de la RD

67, le rayon de braquage des camions ne sera pas toujours suffisant pour ne pas le percuter. Aussi sera-t-il nécessaire d'amputer en bout de ce muret une longueur de 3m au maximum pour supprimer cette difficulté.



## Réhabilitation de la place du foirail à Auriac-du-Périgord (24)

---

A cet endroit et sur une longueur de 3m, le dénivelé est encore quasi-inexistant. La partie du muret enlevée, un léger nivellement suffirait pour éviter un quelconque décrochement. Il faut rappeler qu'actuellement on ne peut emprunter la VC 114u qu'à 20km/h. Les conducteurs ne peuvent qu'être prudents. La signalisation ne doit pas être changée.



Illustration 45 Le muret qui doit être raccourci

Illustration 46 20km/h !



### B. Edification d'une halle.

La place, libérée dans sa partie centrale de la route qui la traversait peut maintenant accueillir toutes suggestions d'aménagement. On aurait pu penser à l'installation d'une de ces fontaines qui existent dans nombre de villages aquitains mais on constate, hélas, qu'en peu d'années celles-ci sont délaissées, délabrées et sans approvisionnement en eau. Complètement asséchées.

Aussi, après avoir vu les bourgs de Cadouin, de Monpazier, d'Excideuil, j'ai été conforté dans mon idée de l'édification d'une halle comme il en existe dans ces villages.



Illustration 47  
La halle sur la place de  
Cadouin (Dordogne)

La halle de Monpazier, "un des plus beaux villages de France", date du XIII<sup>ème</sup> siècle. La grand' place de Monpazier est immense : sa halle est en proportion.



**Illustration 48** Au fond de la place de Monpazier (Dordogne).

Pour Auriac, l'édifice devra être également de dimension proportionnelle à l'espace : modeste.

Pour dégager le plus possible l'horizon des riverains nord et sud, une orientation perpendiculaire aux bâtiments de ses riverains, plutôt que parallèle, serait souhaitable. Il y aurait à cela deux avantages : la halle n'aurait pas l'air de vouloir occuper toute l'esplanade devenue disponible et il ne serait pas nécessaire de déplacer la croix.

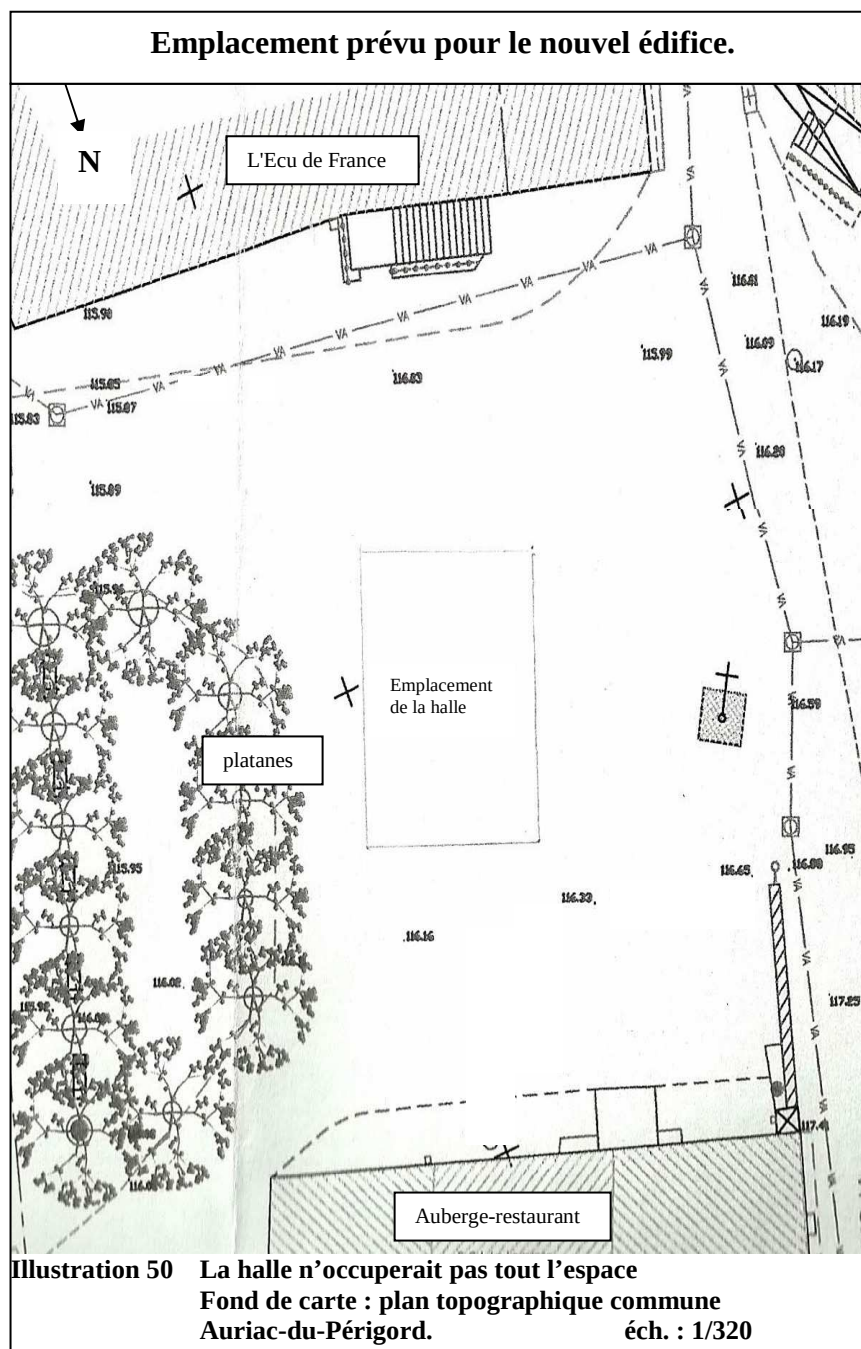
Une construction à côté des platanes – qui les longerait – se fondrait un peu plus dans le paysage. Elle effacerait le tracé de la partie de voie communale devenue inutilisée.

D'une idéale dimension de 14m sur 8m, elle serait en retrait de la VC de 4m et de la terrasse de l'auberge de 4m également. La distance qui sépare la halle du socle de la croix est de 8m, ce qui nous permettra d'intégrer cette croix dans l'ensemble en la faisant plus discrète, moins ostensible en l'encadrant, par exemple, de quatre petits massifs.

Cette croix au socle volumineux est pour l'instant plantée nue en pleine place avec une extrême austérité.



**Illustration 49** En pleine place.



Une construction parallèle au bâti aurait eu l'avantage d'être plus spacieuse mais elle aurait empiété sur la croix.  
Les riverains n'auraient plus eu de vis-à-vis que celle-ci.

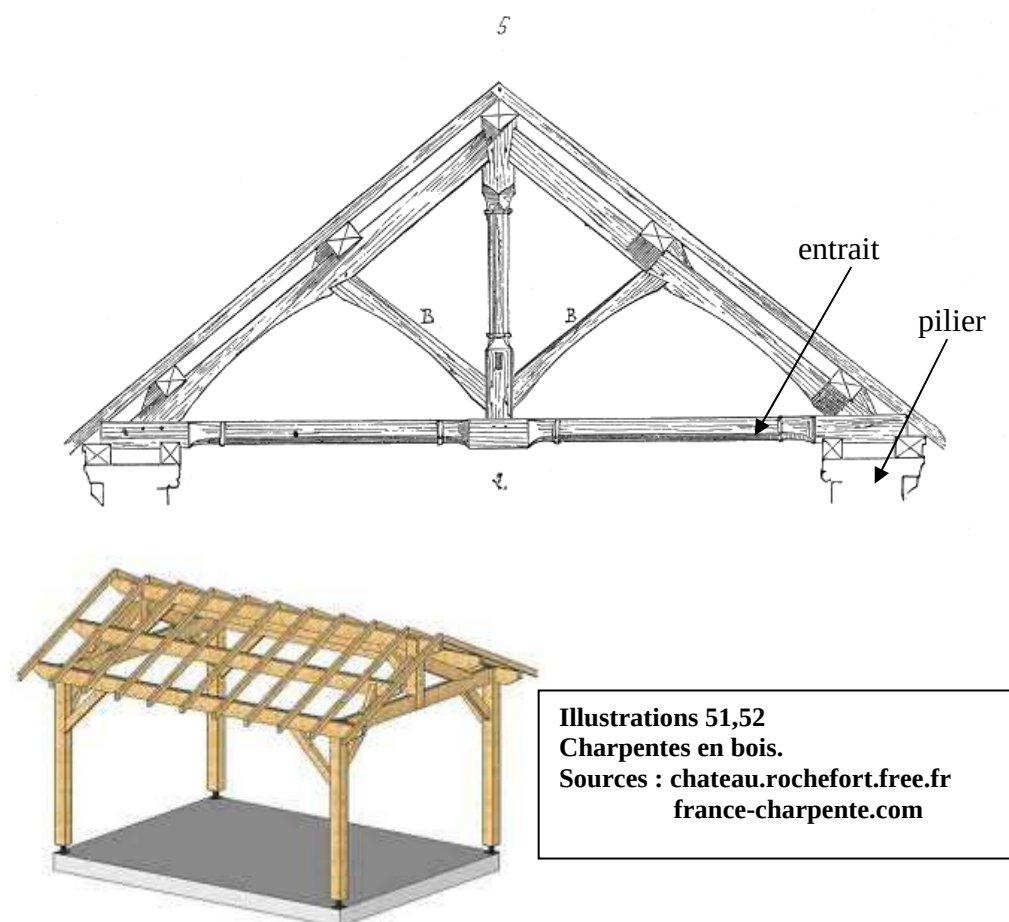
La limite de la terrasse, propriété de l'aubergiste, est indiquée en pointillés sur le plan. Cependant la municipalité lui a donné l'autorisation ponctuelle en été d'utiliser près de 4m de domaine public pour installer tables et parasols. Ce qui laisse encore 4m environ avant de franchir le seuil de la halle.



## Réhabilitation de la place du foirail à Auriac-du-Périgord (24)

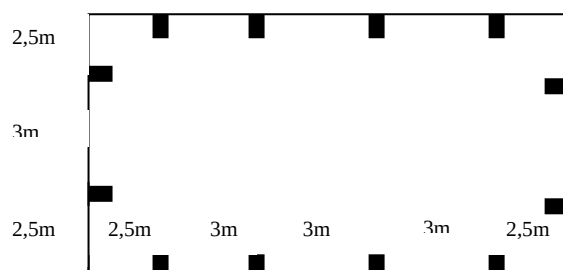
La magnifique halle de Cadouin est surmontée de piliers ronds en pierre de trop grosse circonférence pour que la halle d'Auriac puisse la copier.

Les piliers carrés en bois de celle de Monpazier seraient plus adaptés. Leur section est de 20 x 20cm. Pour isoler les piliers du sol, il faut prévoir un socle de pierre de 30cm de hauteur au moins. Enfin, pour que la halle respecte la hauteur des bâtiments l'entourant sans qu'elle soit dominante ou dominée, une hauteur de pilier de 2,50m sous entrail serait suffisante.



La charpente classique serait en châtaigner teinté en brou de noix, le tanin du châtaigner ayant la propriété d'éloigner les insectes. Ce qui, les jours de marché, serait apprécié.

Trois mètres entre chaque pilier seraient convenables. Les deux intervalles de bouts ne seraient, eux, que de 2,50 m.



## Réhabilitation de la place du foirail à Auriac-du-Périgord (24)

Sur la place d'Auriac il existe plusieurs dénivelés de terrain. Le plus prononcé s'oriente du nord-ouest à partir de la jonction ouest RD 67/VC 114u pour continuer sa pente en direction du pont. Ce dénivelé est de 4%. Son utilité se révèle lors des fortes crues de la Laurence. Une pente moins prononcée (2% non uniforme) commence en fin de terrasse du restaurant pour mourir au pied de l'ancien "Ecu de France". Comme pour la halle de Cadouin, il est donc indispensable de prévoir deux ou trois marches douces pour pénétrer sous la halle. Ces marches ne seraient pas nécessaires sur toute la largeur côté sud mais compenseraient le dénivelé suivant le besoin.



**Illustration 53** Pour accéder à la halle de Cadouin côté nord.

Autour du bâtiment il reste à prévoir son réseau d'évacuation des eaux pluviales avec le même caniveau de pavés existant en bordure des maisons d'habitation.

**Illustration 54**  
Grille d'évacuation des eaux pluviales.



Le sol de la halle, en pisé fractionné de lignes de pavés, pourrait intégrer près de chaque pilier le même nombre de spots enterrés. Ce qui, le soir venu, rendrait le lieu plus vivant.



**Illustration 55** Sous la halle de Cadouin



**Illustration 56** Spot intégré à l'ouvrage.



**Illustration 57** Exemple de spot à enterrer.  
Source : [www.nouveauxobjets.com](http://www.nouveauxobjets.com)

Situé dans le champ de visibilité d'un immeuble classé ou inscrit monument historique (l'église st Etienne est à 200 m environ) tout bâtiment construit ou rénové doit avoir pour son architecture l'aval des Bâtiments de France (Article L 421-6 du code de l'urbanisme). Le choix de toiture dans sa forme est imposé mais aussi sa couverture. Plusieurs maisons d'habitation alentour ayant dû être restaurées, une tuile plate "Bocage-vieux château foncé" de 20 x 30 cm a été choisie. Il en sera de même pour notre halle.



**Illustration 58** Tuile "Bocage-vieux château foncé" de 20 x 30 cm  
Source : [pointp.fr](http://pointp.fr)



### C. Les abords de la halle et la mise en valeur de la place.

Il s'agit avant tout de préserver l'intégrité du foirail.

On constate trop souvent le stationnement anarchique d'un véhicule au beau milieu des pavés. Une délimitation sobre, harmonieuse et efficace de son périmètre me semble indispensable. Un alignement de bornes anti-stationnement type "Rough & Ready Bollard" en bois de 45 cm de haut jalonne la VC à partir du dernier platane sud

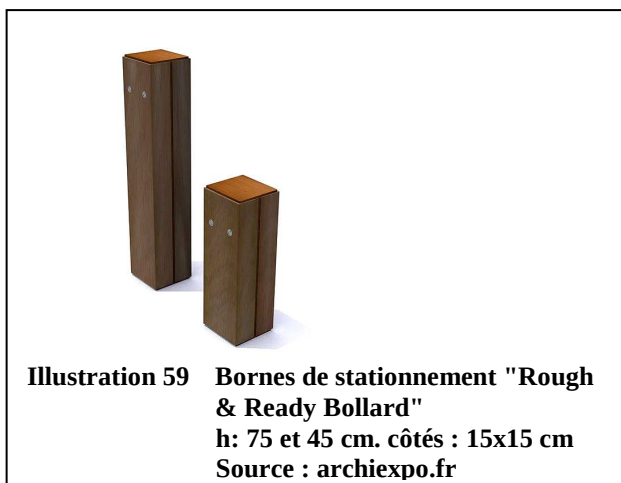
pour finir en bout de mur devant le monument aux morts (tout récemment encore, las de voir une voiture stationner sur le gravier du monument, la municipalité a fait poser trois bornes en bois pour éviter d'avoir à chercher le propriétaire lors des cérémonies officielles).

Lors des marchés et autres manifestations nécessitant l'emploi de la halle, les employés communaux laisseraient passer les exposants en enlevant deux ou trois bornes démontables. Des bornes seraient également plantées entre le premier platane nord et l'angle du pignon est de l'auberge. Pour permettre au restaurateur d'être livré, la borne centrale serait également démontable.

Pour économiser le nombre d'unités à l'achat, plutôt que d'en disposer encore le long des platanes qui bordent la VC est, on placerait entre les arbres les bancs qui existent déjà parcimonieusement mais en les rajeunissant et en augmentant le nombre.

Ces bancs disposés entre chaque platane empêcheraient les véhicules de stationner sous les arbres et laisseraient le mail libre aux piétons.

Les mêmes bancs seraient placés également entre chaque platane ouest pour se tourner vers la halle. Enfin, les deux derniers encadreraient la croix qu'on habillerait de quatre buis plantés dans ses quatre angles.



## Réhabilitation de la place du foirail à Auriac-du-Périgord (24)

---

Deux murets de pierres (h:50 cm) flanqués de jardinières en bouts borderaient le côté ouest de la halle. Ils laisseraient entre eux un passage suffisamment large pour l'accès au marché désormais couvert.



**Illustration 61** Le muret bordant la halle à Monpazier (Dordogne)

Un alignement médian de petits arbres type cerisier-fleur (*Prunus serrulata*) séparerait enfin la halle de la croix.  
(il en existe déjà le long de la RD 67 avant d'entrer à Auriac).



**Illustration 62**  
*Prunus serrulata*  
Source : [petitpepinieriste.fr](http://petitpepinieriste.fr)

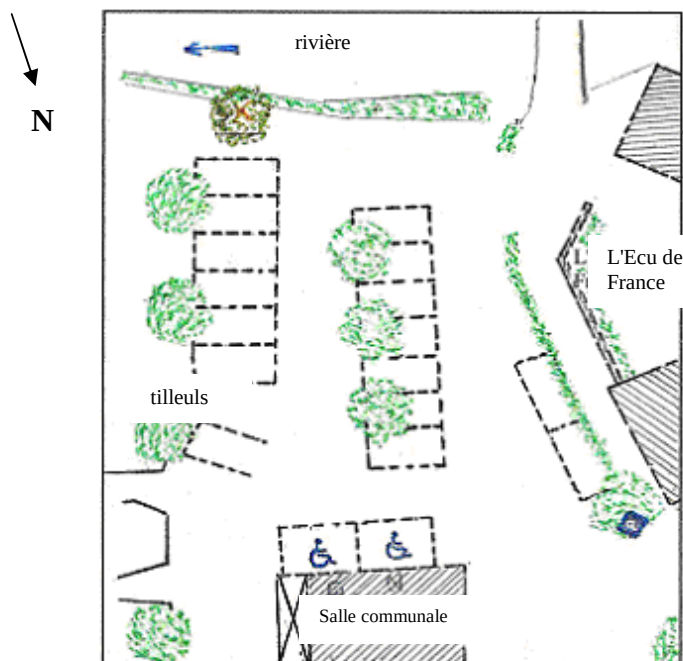


**Illustration 63** Deux lampadaires à poser  
à l'entrée ouest de la halle  
Source : [oise.inetgiant.fr](http://oise.inetgiant.fr)

Pour compléter l'éclairage des spots enterrés dans le sol de la halle et des trois lampadaires fixés aux murs de l'ancienne poste, de l'auberge et de l'Ecureuil de France, deux lampadaires sur pied de même style seraient ajoutés entre les deux cerisiers-fleurs qui ouvrent l'accès au marché couvert.

### D. Achèvement du parc de stationnement.

Trente mètres séparent le grillage qui borde la rivière du mur de la salle communale. En forme de trapèze rectangle, le terrain dispose d'un maximum de vingt-huit mètres de longueur pour un minimum de vingt-deux mètres entre la haie de charmes qui longe le pignon de l'Ecu de France et les premiers tilleuls de la plaine de jeux.



**Illustration 64 Le parking de la place**  
Source : cabinet "Gare architectes" Excideuil  
éch. : 1/500

Les dimensions de places dans les parcs de stationnement ouverts au public sont fixées par la norme NF-P 91-100. La largeur minimale doit être de 2,30 m; la profondeur de 5 m. Sachant que les allées de circulation nécessitent 3 m de largeur, on pourrait compter 14 places + 2 places le long des charmes. Cela peut paraître insuffisant les jours d'affluence (marchés, mariages, enterrements, ...) mais un parking de plus grande capacité existe près de la mairie, à 3 minutes à pied. Les jours ordinaires, le parking dont il est ici question, n'a jamais été complet.

Le nombre de places adaptées aux handicapés doit représenter 2% du nombre total prévu pour les occupants. Les deux places qui leur sont réservées près de la salle des fêtes sont donc suffisantes.



Il reste à délimiter au sol ces emplacements. Comme on l'a déjà vu, cet espace de stationnement est en tuffeau (stabilisé renforcé). Les pneus des voitures, par temps humide, y laissent leurs empreintes. Les chaussures dans les maisons aussi. Plutôt qu'un stabilisé, je préconiserais pour cette espace un revêtement de verdure. Un "parking vert" me paraît tout adapté. Comme pour la place qui a utilisé le pavé, la matérialisation au sol des emplacements pourrait se faire par des marques de limite en pavés.



**Illustration 65** Exemple de parking vert  
Source : solanum.fr

Pour clôturer au mieux cet espace de stationnement et faire en sorte qu'il soit plus discret dans le paysage, une haie serait plantée en bordure de la plaine de jeux et le long de la rivière. L'*éléagnus* est de pousse rapide et ne nécessite pas d'entretien trop fréquent. Une hauteur de haie comprise entre 1 m et 1,20 m serait suffisante.



**Illustration 66** *Eleagnus-ebbingei*  
Source : yaminareplants.com.au

## Conclusion

Au terme de cette étude pour la réhabilitation de la place du foirail à Auriac-du-Périgord, je suis heureux de constater qu'on peut faire de cet espace un modèle de fonctionnalité et de tradition sans dénaturer l'esprit de conservation du patrimoine et en continuant de respecter l'architecture et la vieille pierre qui font encore dire :

« Vous avez là un bien beau village. »

J'aimerais pouvoir répondre : « C'est jeudi, venez ce soir au marché des producteurs du pays, vous y serez à l'ombre et ferez une plongée dans cette ambiance des jours de foire qui n'existe plus. »

Par ce stage de découverte, j'ai compris, sans en être spécialiste qu'on pouvait repenser son environnement mais surtout qu'on devait regarder autour de soi et observer cette immobilité des décors qui nous sont le plus souvent familiers et qui ne demandent qu'à être mis en valeur.

J'ai reconsidéré la place centrale de mon village. Je ne sais pas si je l'ai réhabilitée. Certains pourraient la concevoir autrement. D'autres feraient observer que l'époque des crieurs du Moyen Age sous leur halle est révolue. Je constate que ces bâtiments ouverts avaient leur charme et leur utilité : "Tout était pensé pour le bien-être du client : à l'abri par temps pluvieux, à l'ombre les jours de chaleur." (1)

Mais le temps des chars à bancs est oublié; il fallait faire cohabiter tradition et modernité : par sécurité (on ne roule plus à la même vitesse) la voie communale a été déviée et jalonnée; par modernité on a introduit une touche de gaieté dans le paysage par l'ajout de massifs, de mobilier urbain nouveau, d'éclairage au sol ... on a enfin, par la beauté du lieu, incité le chaland à préserver l'espace ainsi construit en le respectant et en le protégeant au mieux des inévitables déprédations liées à la vie moderne.

(1) Sur la halle de Cadouin (Dordogne).

## Bibliographie

### **Ouvrages :**

CHEYNIER André. *La Lande d'Auriac en Périgord* : station moustérienne de plateau. BSHAP, 1934. 12 p.

COLOMBE Pierre. *La Carte du Périgord par Belleyrne (1781-1840)*. BSHAP, 1987. pp. 130-134.

FAVALIER Jeanne. *Auriac-du-Périgord* : histoire et chronique. IFRA, 2000. 516 p.

PONCEAU M. & G. *La Chapelle Saint-Rémy d'Auriac-du-Périgord*. BSHAP, 1964. pp. 28-32.

SIMON Jean-Paul. *L'Architecture paysanne en Périgord et sa restauration*. Editions Pierre FANLAC, 1991. 207 p.

### **Pages internet :**

[www.auriac-du-perigord.fr](http://www.auriac-du-perigord.fr)  
[www.dordogne.pref.gouv.fr](http://www.dordogne.pref.gouv.fr)  
[www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr)  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
[www.localjuris.com.fr](http://www.localjuris.com.fr)  
[www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)  
[www.wikipédia.fr](http://www.wikipédia.fr)

### **Rapport et projets individuels :**

S.A.R.L. LA GARE architectes. *Demande d'autorisation de travaux* : place du foirail commune d'Auriac-du-Périgord. 26 f.  
Dossier annexe, novembre 2007.

CHINCHOLLE Emeric. *Réaménagement du centre-bourg de Sébazac-Concourès (12)* : reconquérir l'ancien cœur de village. 35 f.  
Projet individuel : Génie de l'aménagement. Université de Tours : EPU-DA, 2010.

DUVAL Charlotte. *Réaménagement de la place de la gare d'Evron, en Mayenne (53)*. 24 f.  
Projet individuel : Génie de l'aménagement. Université de Tours : EPU-DA, 2010.



## **Index des sigles**

R.D. : Route Départementale  
R.N. : Route Nationale  
I.N.S.E.E. : Institut National de la Statistique et des Etudes  
Economiques  
H.L.M. : Habitation à Loyer Modéré  
zone U. : zone Urbanisée  
zone N. : zone Naturelle  
P.L.U. : Plan Local d'Urbanisme  
S.I.V.O.S. : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire  
V.C. : Voie Communale  
E.P. : Eau Potable  
E.U. : Eaux Usées  
B.S.H.A.P. : Bulletin de la Société Historique et Archéologique du  
Périgord.  
I.F.R.A. : Institut Français de Recherches Anthropologiques

## Table des matières

|                                                                                 |           |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Couverture.....</b>                                                          | <b>1</b>  |
| <b>Page de titre.....</b>                                                       | <b>2</b>  |
| <b>Avertissement.....</b>                                                       | <b>3</b>  |
| <b>Remerciements.....</b>                                                       | <b>4</b>  |
| <b>Sommaire.....</b>                                                            | <b>5</b>  |
| <b>Introduction.....</b>                                                        | <b>6</b>  |
| <b>1<sup>ère</sup> partie : Un village en France.....</b>                       | <b>8</b>  |
| <b>A. La commune dans le paysage français.....</b>                              | <b>8</b>  |
| 1. Localisation.....                                                            | 8         |
| 2. Pour y venir.....                                                            | 9         |
| 3. Un peu d'histoire.....                                                       | 10        |
| a) Le village.....                                                              | 10        |
| b) La place.....                                                                | 12        |
| <b>B. Quelques données démographiques.....</b>                                  | <b>14</b> |
| 1. Population.....                                                              | 14        |
| 2. Naissances et décès.....                                                     | 14        |
| 3. Population par sexe et âge en 2007.....                                      | 15        |
| 4. Evolution de la population par tranche d'âge.....                            | 15        |
| <b>C. Cadre de vie.....</b>                                                     | <b>16</b> |
| 1. Un village pauvre en activités économiques<br>mais où il fait bon vivre..... | 16        |
| 2. Urbanisme et intercommunalité.....                                           | 18        |
| 3. Fonctionnements.....                                                         | 19        |

|                                                                        |           |
|------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>2<sup>ème</sup> partie : Etude de la place du foirail.....</b>      | <b>20</b> |
| <b>A. Fonctionnement spatial de la commune.....</b>                    | <b>20</b> |
| <b>B. Articulation urbaine.....</b>                                    | <b>21</b> |
| <b>C. Zoom sur la place : sa fonction.....</b>                         | <b>22</b> |
| <b>D. Le plan de circulation actuelle.....</b>                         | <b>23</b> |
| <b>E. Ce qui a déjà été fait.....</b>                                  | <b>24</b> |
| <b>1. Volonté d'entreprendre.....</b>                                  | <b>24</b> |
| <b>2. Etat des lieux.....</b>                                          | <b>26</b> |
| <b>3<sup>ème</sup> partie : Ce qui pourrait être fait.....</b>         | <b>28</b> |
| <b>A. Le nouveau plan de circulation.....</b>                          | <b>28</b> |
| <b>B. Edification d'une halle.....</b>                                 | <b>30</b> |
| <b>C. Les abords de la halle et la mise en valeur de la place.....</b> | <b>36</b> |
| <b>D. Achèvement du parc de stationnement.....</b>                     | <b>38</b> |
| <b>Conclusion.....</b>                                                 | <b>41</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>                                              | <b>42</b> |
| <b>Index des sigles.....</b>                                           | <b>43</b> |
| <b>Table des matières.....</b>                                         | <b>44</b> |
| <b>4<sup>ème</sup> de couverture.....</b>                              | <b>46</b> |



**POLYTECH°**  
**TOURS**

Département Aménagement

**35 allée Ferdinand de Lesseps**  
**37200 TOURS**

**LE BOSSER Thibaut**  
**Stage de découverte**  
**DA3 - 2011**

**Titre : « Réhabilitation de la place du foirail à Auriac-du-Périgord »**

**Sous titre : « Ou comment allier modernité et tradition »**

**Résumé :**

Auriac-du-Périgord est un de ces nombreux villages de Dordogne qui a gardé encore son authenticité, qui a su préserver son patrimoine et qui a pu se protéger de constructions à l'architecture débridée que l'on voit trop souvent dans nos campagnes. Les contraintes du bâti liées à la proximité de monuments classés l'y ont aidé.

Restait à lui ajouter une touche supplémentaire de rusticité teintée de modernité. La place centrale d'Auriac, qu'on appelle ici foirail, et qui malgré de récents travaux de rénovation nous apparaissait bien nue, nous en a fourni le prétexte. Il s'agit ici de faire que ce village, sans prétendre appartenir à la grande famille des "plus beaux villages de France", puisse s'enorgueillir de son passé et arrêter le voyageur le temps d'une halte paisible.

Situé près de grands centres d'intérêt touristique - et Lascaux est le premier d'entre eux - le bourg d'Auriac-du-Périgord, avec sa place centrale plantée d'arbres bicentenaires et son auberge du XVIIIème siècle serait, en lui donnant un peu plus de cachet et de personnalité, une étape idéale pour les milliers de visiteurs qui arpentent les sites préhistoriques des alentours.

La place du foirail mérite que l'on s'intéresse à elle : chargée d'histoire, elle n'attend qu'un embellissement et une mise en conformité avec les époques qu'elle est encore appelée à traverser.

**Mots clés :** foirail, halle, sécurité, platanes, histoire, vieilles pierres  
**Mots géographiques :** Auriac-du-Périgord, Dordogne, Aquitaine, 24